

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 15 Procurations : 6 Absents : 8 Votants : 21 Pour : 16 Blancs : 5</p>	<p>L'an deux mille dix-neuf, le seize octobre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>REÇU LE :</p> <p style="text-align: center;">18 OCT. 2019</p> <p>A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MURET</p> <p>Date de la convocation : 10 octobre 2019</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Magali GRANDSIMON, Laurent VALLET, Alain D'ORSO, Philippe RIGAL, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA.</p>	
<p>PROCURATIONS : Geneviève FABRE à Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH à Magali GRANDSIMON, Mryvonne SALES à Alain PACE, Frédérique LAURENS à Philippe RIBET, Jennifer DURAND à Alain VIDAL, Manuel SOLSONA à Elisabeth DELEUIL.</p>	
<p>ABSENTS : Alain AUBERT, Thierry LAZZAROTTO, Corinne CORDELIER, Bruno BENOIST, Floréal PALAZON, Line DELHON, Eva FLORES, Joëlle GARCIA.</p>	
<p>Secrétaire de séance : Patrick MORDELET</p>	
<p>N° 4624</p> <p>OBJET :</p> <p>SAGe – Remplacement d'un délégué démissionnaire</p>	<p>Vu la délibération n°4399 du 19 décembre 2016 portant élection des 3 délégués communaux au SIVOM Saadrune Ariège Garonne ;</p> <p>Vu la démission de Monsieur ALM Dominique en date du 13 septembre 2019 ;</p> <p>Entendu que Monsieur ALM Dominique était délégué au SIVOM Saadrune Ariège Garonne pour la commune de SEYSSES ;</p> <p>Il est demandé au Conseil municipal d'élire 1 nouveau délégué en remplacement du délégué démissionnaire.</p> <p>Considérant la seule candidature suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Alain D'ORSO <p>Le Conseil Municipal, après avoir voté à scrutin secret et à la majorité absolue, par 16 bulletins pour et 5 bulletins blancs, conformément à l'article L5211-7 du CGCT, décide l'élire :</p> <p>Monsieur Alain D'ORSO, en tant que représentant de la Commune de Seysses, au sein de l'organe délibérant du SIVOM SAGe en remplacement du délégué démissionnaire.</p>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 18 OCT. 2019</p> <p>Affiché le : 21 OCT. 2019</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 17 octobre 2019</p> <p>Le Maire, Alain PACE</p> <p></p>